



Toutes marques, inférieurs à 3,5 tonnes (4x4 inclus).



De 0 à 6 ans.
Moins de 150 000 Km.



Véhicules neufs ou d'occasion (VP ou VU).

Hors usages tels que : taxi, auto-école, VSL, ambulance, pour spectacle, cascade, épreuve sportive ou de vitesse, rallye, course, société de location, transport de biens ou de personnes.

Utilisés à usage privé.



Véhicules essence, diesel, électrique, Hybride, GPL (si d'origine).



DURÉE & LIMITES TERRITORIALES

L'option est conclue pour la même période de validité que le contrat principal PREMIUM avec vétusté auquel elle est rattachée.

La garantie est limitée aux réparations effectuées au sein de l'Union Européenne (hors DOM-TOM).



PLAFONDS DES REMBOURSEMENTS

Pour toute la durée de la garantie, le montant maximum, est limité à la valeur vénale du véhicule appréciée au jour de la dernière panne sans toutefois dépasser 10 000 € TTC toutes interventions confondues.



APPLICABLE À CONDITION QUE

- Le véhicule soit réparé dans les ateliers d'un professionnel de l'automobile.
- Le véhicule n'ait pas été modifié ou transformé.
- Se référer au contrat principal



SERVICES INCLUS

- Une notice d'information et un certificat de garantie vous seront expédiés par mail.
- Un Service Relation Clientèle gère les litiges en rapport avec la garantie du lundi au vendredi de 09h00 à 17h30 sans interruption.



TARIFS TAC

(Taxe d'assurance comprise)

- De 148 à 220 kW (201 à 300 ch) : tarif X2
- À partir de 221 kW (plus de 301 ch) : tarif X3

**149 €
pour 3 mois**